

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15207**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues Mention : Langues Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) Spécialité ESPAGNOL

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours 1 : mono-langue espagnol ;

Parcours 2 : bi-langue (en combinaison avec l'anglais, l'italien, l'allemand ou le russe) ;

Parcours 3 : FLE.

Le titulaire du diplôme est à l'aise dans les activités exigeant une connaissance approfondie et dynamique des langues et des cultures étrangères, sa formation lui permet de répondre à un besoin croissant de communication, de partage et de médiation entre les différents partenaires culturels et économiques nationaux et internationaux.

Le diplômé de la Licence d'Espagnol acquiert des compétences et des capacités diversifiées :

- Il enseigne la langue espagnole, la littérature, la civilisation et l'histoire des pays hispanophones.
- Il traduit et interprète de l'espagnol vers le français (ou vers d'autres langues) et vice-versa : transposition d'un texte ou d'un discours, écrit ou oral, d'une langue de départ dans une langue d'arrivée.
- Il peut participer à des activités de recherche scientifique dans les domaines de la linguistique espagnole, de la littérature, de la civilisation et de l'histoire des pays hispanophones : universités et centres de recherche nationaux et internationaux.
- Il anime et peut conduire l'édition, la communication et l'animation dans divers domaines (journalisme, nouvelles technologies de l'information et de la communication, maisons d'édition, services culturels, tourisme...).
- Il élabore, traite, gère et exploite différents types de documentation adaptés à des domaines professionnels divers (statistique, médias, bases de données, graphiques, dossiers de presse, bilans d'activité...).
- Il intervient dans des pays hispanophones ou avec des populations hispanophones en France dans le domaine de l'action sociale, socioéducative et socioculturelle.
- Il peut également mettre en place des activités d'information, de médiation sociale et culturelle, particulièrement avec des collectifs de langue espagnole.
- Il organise des activités d'accueil et de promotion touristique pour des populations hispanophones en France ou pour des populations francophones dans les pays de langue espagnole : guides touristiques, hôtellerie, transport...
- Il négocie et participe à des réunions de travail en langue espagnole, dans tous les domaines professionnels (commerce, relations publiques, relations culturelles...).

Le titulaire de la Licence est capable de:

- comprendre et d'analyser un texte ou discours en langue espagnole et le replacer dans un contexte historique et culturel précis, quelles que soient l'époque et la situation.
- comprendre la langue espagnole orale dans des situations et registres divers. L'étudiant sera aussi capable d'interagir en langue espagnole dans plusieurs domaines spécialisés. (M)
- s'exprimer en espagnol à l'oral et à l'écrit dans différents contextes ; prendre contact, à l'oral comme à l'écrit, avec des partenaires hispanophones ; rédiger en espagnol et maîtriser les codes culturels des pays de langue espagnole. (M)
- traduire et interpréter, à l'écrit et à l'oral, dans différents contextes ; faire un travail de médiation avec des partenaires hispanophones. (M)
- élaborer une présentation à l'oral en langue espagnole en utilisant les capacités rhétoriques, d'écoute, de synthèse, d'argumentation et de réaction acquises pendant ses études (M).
- comprendre et expliquer les processus historiques, sociaux et culturels marquants des principaux pays de langue espagnole. (M)
- utiliser une méthodologie de travail adaptée à chaque domaine spécifique de la formation. (U)
- poursuivre des études à l'étranger et travailler dans un pays hispanophone ou dans un contexte où l'espagnol est la langue de travail. (M)
- travailler en autonomie et en équipe. (U)
- utiliser les Technologies de l'Information et la Communication (TIC) : certification informatique et Internet (C2i)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme sera capable d'exercer une activité professionnelle dans de nombreux secteurs:

Secteurs d'activités accessibles

Enseignement public et privé : primaire, secondaire ou supérieur (sous réserve de poursuite d'études et obtention de concours).

Traduction et interprétariat (sous réserve de poursuite d'études en master ou école supérieure).

Métier de la culture et de la communication : médiation culturelle, associations, ONG, édition...

Tout secteur tourné vers l'international : tourisme, loisirs, communication, relations internationales, traduction, interprétariat, commerce...

Préparation des concours de l'administration publique : cadre A, B+ et B de la fonction publique nationale, territoriale et internationale (concours d'enseignement et autres).

Poursuite d'études en Master, à l'UFC (langues et études culturelles, métiers de l'éducation et de la formation, traduction et interprétation pour les relations euro-méditerranéennes, français langue étrangère, langues étrangères appliquées...); dans d'autres universités ou centres de formation (masters internationaux, masters universitaires dans un pays hispanophone, écoles de commerce, écoles de journalisme, écoles de traduction et d'interprétariat...)

- Enseignant/e, formateur/trice.
- Métiers du journalisme. Ecrivain, biographe, ingénieur de recherches.
- Métiers du commerce.
- Responsabilité dans les relations publiques
- Emplois dans les Ressources Humaines.
- Emplois dans les collectivités territoriales.
- Emplois dans les musées.
- Travail de traduction et d'interprétariat.
- Métiers du tourisme.
- Métiers de la culture.
- Emplois dans des associations internationales ou des Organisations Non Gouvernementales travaillant à l'étranger.
- Emplois dans les organismes de relations internationales.
- Technicien / Technicienne de l'animation socioculturelle.
- Directeur / Directrice de centre socioculturel.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence peut s'effectuer après une formation en six semestres, évaluée en 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignements ou de professionnalisation (UE) capitalisables, soumises à évaluation (contrôle continu, examen terminal, validation de stage).

Elle favorise la mobilité des étudiants en leur permettant de valider un ou deux semestres dans une université d'un pays hispanophone et leur professionnalisation par le biais de stages (non obligatoires).

Environ 83% des unités d'enseignement (UE) en licence mono-disciplinaire sont consacrées à l'étude de la langue, de la littérature, de la civilisation et de la culture des pays de langue espagnole; les autres enseignements contribuent à une formation pluridisciplinaire (deuxième, voire troisième langue étrangère, unités de culture générale) et au développement de compétences transversales (français, informatique, préparation à la vie professionnelle...).

Chaque UE fait l'objet d'évaluations notées : pour les étudiants inscrits en "Contrôle Continu", cette évaluation consiste en, au moins, deux contrôles en cours de semestre. Pour les étudiants inscrits en "Dispensés de Contrôle Continu" l'évaluation de chaque UE se présente sous forme d'une ou plusieurs épreuves écrites et /ou orales organisées pendant la période assignée à ces contrôles à la fin de chaque semestre. Chaque UE est notée de 0 (la note la plus basse) à 20 (la note la plus élevée). La note moyenne de 10 suffit à la validation d'une UE.

Les notes de toutes les UE sont compensables entre elles; la note finale qui décide de la validation du semestre et des UE le composant est une moyenne faite à partir de cinq UE. L'étudiant/e qui n'a pas validé toutes les UE peut repasser celles qui lui manquent pendant la session de rattrapage, fixée en fin d'année universitaire. Seules les nouvelles notes obtenues à l'issue de ces examens de rattrapage sont prises en compte pour un nouveau calcul de moyenne du semestre. Un/e étudiant/e qui n'a validé qu'un semestre sur deux peut toutefois accéder à l'année supérieure (disposition seulement valable pour la deuxième et troisième année du diplôme; elle ne permet pas de valider l'obtention du diplôme). L'étudiant/e devra toutefois repasser au rattrapage toutes les UE de l'année précédente qu'il/elle n'a pas validées.

Modalités de contrôle des connaissances: contrôle continu en cours de semestre ou examens en fin de semestre pour les étudiant/es qui s'inscrivent en "Dispensé/es de Contrôle Continu", chacune des UE sanctionne un savoir théorique, ou professionnel

Le volume horaire en informatique de la formation permet aux étudiants de passer la certification

Internet et Informatique (Compétences du référentiel C2i - niveau 1).

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membres de l'équipe pédagogique ayant participé aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1 août publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2012 numéro d'habilitation 20081429

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

Autres sources d'information :

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Site Internet du Département d'Anglais: <http://section-anglais.univ-fcomte.fr>

[Université de Franche-Comté](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société 30-32 rue Mégevand 25000 Besançon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté Comté UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société 25000 Besançon

Historique de la certification :